

Réseau Ville – Hôpital Princesse Grace

Information sur le suivi de grossesse pour les patientes

Madame,

Vous êtes suivie pour votre grossesse par un médecin de ville ou une sage-femme libérale et vous avez décidé d'accoucher à la Maternité du Centre Hospitalier Princesse Grace. L'ensemble de l'Equipe se réjouit de vous accueillir, ainsi que votre bébé et vous remercie pour votre confiance.

Ce document a pour but de vous apporter quelques informations sur les modalités du suivi de votre grossesse dans le cadre du réseau « ville-hôpital » de la Maternité du CHPG.

- **Date de la première consultation en Maternité**

Dans l'idéal, une première consultation à la Maternité devrait être planifiée avant la fin du premier trimestre, afin de disposer d'un dossier médical de grossesse au cas où une prise en charge à l'hôpital s'avérerait nécessaire avant le 3^{ème} trimestre (menace d'accouchement prématuré, retard de croissance..., par exemple)

En l'absence de risque identifié, la surveillance ultérieure de la grossesse sera poursuivie par votre Médecin de ville jusqu'au 3^{ème} trimestre. Une consultation prénatale (par un obstétricien ou une sage-femme selon votre souhait), suivie d'une consultation pré-anesthésique seront planifiées vers 7 mois de grossesse.

- **Bilan à réaliser si possible avant la première consultation en Maternité**

Lors de la première consultation à la Maternité, il est souhaitable que vous ayez en votre possession un double des examens déjà réalisés en ville, notamment :

- Le compte-rendu de l'échographie du premier trimestre
- Les doubles des examens sanguins prescrits par votre médecin

- **Examens à réaliser à la Maternité**

Certains examens devront nécessairement être réalisés ou contrôlés au laboratoire du CHPG pour des raisons de sécurité transfusionnelle, notamment le groupe sanguin – Rhésus (2 déterminations obligatoires à l'hôpital pour le Centre de Transfusion Sanguine)

Chef de Service
PR. B. CARBONNE

Chefs de Service Adjoints
DR. B. BENOIT (échographie)
DR. S. FAYAD
DR. J. RAIGA

Praticiens Hospitaliers
DR. J. AUMIPHIN-MALBRANCO
DR. J. CAGNAT-GRUDEN
DR. R. DJAFER
DR. D. JOLY

Praticiens Associés
DR. N. GENIN
DR. F. RAGAZZONI

Médecins Attachés
DR. C. DUPAS-LIBERATORE
DR. R. TUDOSA
DR. D. VAN KLAVEREN

Cadre Sage-Femme
MME. V. ACCOSSATO

Sages-Femmes

- **Dépistage de la trisomie 21**

- La méthode de référence actuelle pour le dépistage de la trisomie 21, lorsqu'il est souhaité par les parents, repose sur le « **triple-test** » qui combine le risque lié à l'âge de la patiente, la mesure de la nuque du bébé à l'échographie du 1^{er} trimestre et les résultats d'une prise de sang.

En cas de risque combiné supérieur à 1/250, un test diagnostique, reposant le plus souvent sur l'amniocentèse ou sur la biopsie de trophoblaste peut être proposé. Il existe un risque de fausse-couche induit par ces gestes invasifs, de l'ordre de 0,5 à 1%.

- **Diagnostic Prénatal non-invasif** : depuis quelques années, il existe des tests permettant un dépistage beaucoup plus performant des trisomies 21, 13 et 18, reposant sur l'analyse de l'ADN du bébé circulant dans le sang maternel. Ces tests permettent une sensibilité de plus de 99% à partir d'une simple prise de sang maternel.

Ce test était initialement réservé aux patientes « à risque » d'après le triple-test mais il est aujourd'hui accessible à la simple demande des parents qui doivent être informés de son existence. Néanmoins, à ce jour, le coût du test, de l'ordre de 390 €, n'est pas remboursé par les caisses de Sécurité Sociale.

- **Echographies, diagnostic prénatal**

- Les échographies prénatales peuvent être réalisées chez des échographistes de ville appartenant au réseau ou à la Maternité du CHPG. Il est préférable en absence de risque ou d'anomalie qu'elles soient réalisées par le même échographiste
- En cas d'anomalie identifiée, tous les tests de diagnostic prénatal (biopsie de trophoblaste, amniocentèse, ...) peuvent dorénavant être réalisés au CHPG.
- Les rendez-vous doivent être pris auprès du Secrétariat au +377 97 98 95 24

- **Dépistage du diabète gestationnel**

Conformément aux recommandations professionnelles, ce dépistage est réalisé en cas de facteurs de risque uniquement :

- Surpoids (IMC \geq 25),
- Antécédent de diabète gestationnel ou d'enfant de plus de 4000g,
- Diabète chez un apparenté au 1^{er} degré (parents, fratrie),
- Age \geq 35 ans

Il repose sur la réalisation, vers le 5^{ème} mois, d'une prise de sang avant et après ingestion de glucose.

En cas de diabète, une consultation de suivi spécialisé par un(e) diabétologue doit être programmée.

- **Prévention de l'incompatibilité sanguine Rhésus foeto-maternelle**

- Lorsque la patiente est Rhésus négatif et le bébé Rhésus positif, il existe un risque de développer des anticorps anti-D qui pourraient être dangereux pour le bébé, notamment à l'occasion d'une grossesse ultérieure.
- Toutes les patientes Rhésus-négatif suivies au CHPG peuvent bénéficier gratuitement d'un test pour connaître le groupe Rhésus du bébé par une simple prise de sang chez la maman.

- Si le fœtus est Rhésus négatif, aucune prévention par immunoglobulines ne sera nécessaire au cours de la grossesse
- Si le fœtus est Rhésus positif, une prévention systématique par immunoglobulines anti-D doit être appliquée à 28 SA
- Cette injection peut être réalisée au CHPG sur rendez-vous (+377 97 98 95 10). Il est nécessaire d'avoir fait 24h à l'avance la recherche d'agglutinines irrégulières prescrites par votre médecin. Si cet examen n'a pas été pratiqué au CHPG, pensez à apporter les résultats.

- **Consultation pré-anesthésique**

Une consultation avec un anesthésiste est obligatoire au cours de la grossesse, que vous envisagiez ou no d'avoir recours à l'anesthésie péridurale. Elle aura lieu vers le 8^{ème} mois de la grossesse.

Les démarches de pré-admission en Maternité seront réalisées au moment de cette consultation.

- **Accompagnement à la parentalité**

Les Sages-Femmes de la Maternité proposent de nombreuses activités d'accompagnement à la parentalité dont l'entretien individuel prénatal précoce à réaliser vers le 4^{ème} mois de grossesse.

Les autres activités comportent :

- Des cours de préparation à la naissance en groupe
- Des visites de la Maternité
- Des tables rondes pour les futurs papas
- Des activités aquatiques prénatales
- Des consultations d'homéopathie pour les troubles fonctionnels de la grossesse...
- Soutien à l'allaitement maternel
- Consultation d'allaitement en cas de complications

Certaines de ces activités existent en langue anglaise.

Les rendez-vous peuvent être pris auprès du Secrétariat (Voir contacts à la fin de ce document)

- **Suivi post-natal**

Quelle que soit la durée d'hospitalisation, le retour à domicile peut s'avérer délicat et susciter de nombreuses interrogations chez les nouveaux parents.

Le recours à des visites de suivi post-natal par les Sages-Femmes est de plus en plus fréquemment souhaitable, notamment en cas de sortie précoce de la Maternité. Il permet de s'assurer de la bonne évolution pour la maman et le bébé (cicatrisation, allaitement, prise de poids du bébé...) et de réduire la nécessité de contrôles au sein de l'hôpital.

Pour les accouchées résidant à Monaco, les visites peuvent être assurées par une Sage-Femme du CHPG dédiée à cette activité.

Pour celles des communes limitrophes, les Sages-Femmes libérales couvrant la zone géographique seront sollicitées.

Les consultations post natales, en cas d'accouchement et de suites de couches eutociques sont de préférence réalisées par le médecin correspondant

- **Contacts Maternité du CHPG**

Rendez-vous de consultation

Rendez-vous d'échographie

Secrétariat

+377 97 98 95 24

Cours de préparation et accompagnement à la parentalité

Rendez-vous de monitoring (8h30 – 16h00):

Hôtesse d'accueil de la Maternité

+377 97 98 95 56

Urgences 24h/24 et 7j/7

Urgences

+377 97 98 95 10

Diagnostic anténatal

CCP

Email : ccp@chpg.mc